

PEDIA EVOLUTION SAS
6, Rue de la Joncasse
34670 Saint-Brès
SIRET : 914 916 796 00016 R.C.S. Montpellier
NDA : 76341189034



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Entre les soussignés :

1)
PEDIA EVOLUTION SAS
6, Rue de la Joncasse
34670 Saint-Brès

ET

2)
NOM :
PRENOM :
ADELI :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la sixième partie du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

En exécution de la présente convention Pédia Evolution organisme de formation professionnelle s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« Suivi neuromoteur de l'enfant – La place de l'ostéopathe »

- Objectifs: Cette formation permet d'aborder sous un nouvel angle le développement moteur de l'enfant et l'intérêt d'un suivi ostéopathique, de comprendre les enjeux associés et l'importance d'une prise en charge conjointe ostéopathe – kinésithérapeute
- Formateurs: Thomas Fernandez, ostéopathe et Tatjana Buffet-Wendelstadt, kinésithérapeute
- Durée: 2 jours
- Date: du vendredi 22 au samedi 23 novembre 2024
- Horaires : JOUR 1 et 2 : 8H30 - 12H30 / 14H - 18H00
- Lieu de la formation :
Montpellier (le lieu exact sera communiqué au plus tard 1 mois avant le début de la formation)
- Effectif : 16 personnes maximum
- Pré requis pour suivre la formation: Diplôme d'ostéopathe
- Modalités de déroulement: la formation s'effectuera en présentiel, le programme est annexé à la présente convention

ARTICLE 2 – DISPOSITIONS FINANCIERES

2.1 Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'acquittera des coûts suivants:

Frais de formation : 550€ TTC

Frais de restauration et/ou hébergement : à la charge du client.

Soit un TOTAL : 550€ TTC

2.2 L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

2.3 Modalités de règlement : Le paiement sera dû à la signature du présent contrat de formation, et s'effectuera par virement à l'établissement bancaire de l'organisme de formation.

ARTICLE 3 - MODALITES D'EVALUATION ET DE SANCTION

L'acquisition des connaissances des stagiaires seront contrôlées selon le principe de la participation de celui-ci, question/réponse orale et d'évaluation de chaque technique.

Une attestation de réalisation sera délivrée au stagiaire à l'issue de la formation.

ARTICLE 4 : MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

La réalisation de la formation sera justifiée à l'aide des feuilles de présence signées par les stagiaires et le ou les formateurs et par demi-journée de formation.

ARTICLE 5 - RETRACTATION

A compter de la date de signature du contrat de formation professionnelle, le Client a un délai de **14 jours pour se rétracter**. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception ou par mail à pediaevolution.formation@gmail.com

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du Client.

ARTICLES 6 – DIFFERENDS EVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera compétent pour se prononcer sur le litige.

ARTICLE 7 - DONNÉES PERSONNELLES

En vous inscrivant, vous acceptez que vos données personnelles (Nom, Prénom, Société, E-mail) soient conservées par l'organisme de formation uniquement dans le but de recevoir par mail les nouveautés et l'actualité. Ces données seront conservées par défaut pendant 10 ans. Vous pouvez à tout moment demander la rectification ou la suppression de vos données via le formulaire contact.

Fait à, le

Pour le stagiaire,

Pour l'organisme de formation,